

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC CABOURG 69 AVENUE DE LA MER 14390 CABOURG

déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €.

MME AUZANNET ANNÉ-LISE M BECQUET-LECANELIER JULIEN, gérants de la société A.L.B. , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 433 ROUTE DE LISIEUX 14640 AUBERVILLE, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

|                 |                                              |
|-----------------|----------------------------------------------|
| 1er associé     | ANNEJU 433 Route de Lisieux 14640 AUBERVILLE |
| Nombre de parts | 200                                          |
| Montant versé   | 2 000 €                                      |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 avril 2026

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST06

**CIC Nord Ouest**  
**Caroline PICOT**  
Chargé d'affaires professionnels  
69 Avenue de la Mer  
14390 CABOURG